Protection Civile des Côtes d'Armor Solidarité Ukraine – Mise en place de collectes

En partenariat avec l'AMF, la Protection Civile met en place des convois d'aide humanitaire en faveur du peuple Ukranien.

La collecte de dons auprès du public est organisée par votre mairie, ainsi que le transport vers notre antenne de proximité.

La Protection Civile assure le transport jusqu'en Pologne pour remettre les dons aux autorités Ukrainiennes.

Voici les différentes permanences Protection Civile pour les dépôts de dons sur le département du 22, ce tableau est évolutif, merci de le consulter régulièrement : <u>Lieux des collectes et horaires d'ouverture</u> (https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Lfo4-

vbmFdMnOdQkXoDEaFO9F9iFBTFUElrAAVdKtxE/edit?usp=sharing)

Lorsque vous organisez une livraison de dons, merci de nous envoyer un mail à cette adresse <u>mission-ukraine@protection-civile-22.org</u> et de nous préciser dans quelle antenne vous souhaitez vous rendre ainsi que la quantité de dons que vous transmettez en nombre de cartons ou de volume de palettes.

Nous vous rappelons également que vous devez conditionner 1 article par carton si vous avez beaucoup de stock ou une famille de dons par carton si vous avez peu de stock.

Vous trouverez en annexe la liste précise des dons qui peut également être imprimée et vous servir d'affiche.

Nous restons à votre disposition au 02 57 18 00 40, du lundi au vendredi de 9h à 17h.